

Mardi 15 juin 2010

Grève interprofessionnelle ! Manifestation nationale !

40 ans, c'est déjà trop !

Les retraites avant la Bourse !

Comme en Grèce, le gouvernement vient de décider le gel des dépenses publiques pour 3 ans. Le premier ministre a expliqué qu'il voulait « rassurer les marchés financiers ».

Une remise en cause des retraites, en France comme dans d'autres pays d'Europe, est annoncée alors que l'Union Européenne finance un plan de 750 milliards en soutien aux marchés boursiers.

Ce n'est pas aux salariés de payer la crise du système !

Le gouvernement envisage de repousser l'âge légal de départ en retraite au-delà de 60 ans, ou de mettre en place une « retraite à la carte » (les salariés qui partiraient à 60 ans subiraient un abattement supplémentaire).

► **Les 60 ans doivent rester l'âge légal pour une retraite à taux plein !**

Le gouvernement envisage de poursuivre encore l'allongement de la durée de cotisation, jusqu'à 45 ans.

La loi Fillion de 2003 a déjà augmenté la durée de cotisation d'un trimestre par an : 40 ans en 2008, 40,5 ans en 2010, 41 ans en 2012...

45 ans de cotisations, cela entraînerait une baisse de plus d'un tiers du montant des retraites !

Pour un salarié (du public ou du privé) qui veut partir en retraite à 60 ans, avec 40 ans de cotisation :

- S'il est né en 1950, il perd déjà 4,5 % ou il doit partir à 60,5 ans pour avoir le taux plein
- S'il est né en 1960, il perdra 21 % ou il devra partir à 63 ans pour avoir le taux plein
- S'il est né en 1970, il perdra 33 % ou il devra partir à 65 ans pour avoir le taux plein

► **Non à tout nouvel allongement de la durée de cotisation !**

► **40 ans c'est déjà trop !**

Le gouvernement envisage une remise en cause des droits à pension des fonctionnaires en voulant revenir sur le calcul sur les 6 derniers mois, voire en mettant en place un régime unique (« maison commune »).

La pension des fonctionnaires, c'est simplement 66% de leur dernier salaire !

Le gouvernement veut faire encore plus d'économies sur le dos, pour pouvoir continuer à distribuer des avantages aux spéculateurs !

► **Le Code des Pensions de la Fonction Publique doit être maintenu !**

Pour FORCE OUVRIERE, les retraites peuvent être financées :

- ◆ Compensation intégrale des exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises (**1 milliard**)
- ◆ Cotisations retraite sur l'intéressement et la participation (**3 milliards**);
- ◆ Augmentation des salaires (**+1% c'est 0,65 milliard**)
- ◆ Hausse des cotisations (**+1% c'est 4 milliards**)
- ◆ Les transferts imposés vers les régimes de retraites de non salariés coûtent **5 milliards** au régime général et **1,5 milliards** à la CNRACL (chiffres 2008)
- ◆ **1 million d'emplois supplémentaires, c'est 3 milliards d'euros de cotisations sociales**

Depuis janvier, FORCE OUVRIERE propose à l'ensemble des organisations syndicales une journée de grève interprofessionnelle « pour bloquer le pays » sur ces revendications minimales !

Une nouvelle journée d'action est annoncée le 27 mai qui ne se prononce ni sur ces revendications, ni sur un appel franc à la grève.

Le gouvernement doit annoncer sa réforme mi-juin pour la faire voter en septembre.

FORCE OUVRIERE prend ses responsabilités et appelle les travailleurs et leurs organisations syndicales à la grève interprofessionnelle et à la manifestation à Paris le 15 juin.



**Pour participer à la grève
et à la manifestation nationale à Paris
Tél : FO : 04.70.02.51.40**